

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (à la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES X.

M. Déroulède a complété son discours de Saint-Sébastien, mais sans beaucoup d'éclaircir.

Il a versé dans l'oreille d'un rédacteur de l'Echo de Paris, moniteur du nationalisme, sous sa triple forme monarchiste, césarienne et cléricalle, que lui, Déroulède, il était nationaliste républicain, et que jamais il ne marcherait avec les orléanistes.

« Notre scission, a-t-il dit, date de 1889, du temps lointain de Boulanger. »

Admettons l'état d'âme de M. Déroulède. Il est républicain, soit ; nuance plébiscitaire, soit encore, bien que républicain et plébiscite s'accordent assez mal ensemble. Mais M. Déroulède ne représente pas tout le nationalisme. Il l'avoue, sans ambages, il y a d'autres nationalistes qui ne sont pas républicains. Alors ?

Il nous importe assez peu que l'ex-député nous dise ce qu'il pense de lui-même, parce que nous le savons depuis longtemps. Nous préférons qu'il nous assure de l'anti-cléricalisme de Coppée, de l'anti-césarisme de Lemaître et de Barrès, de l'anti-monarchisme de Guérin, ses acolytes. Mais là-dessus, il garde de Conrart le silence prudent. D'où il appert qu'il y a des nationalistes qui sont républicains et d'autres qui ne le sont pas. Reste à savoir quelle est la proportion.

Premier X.
Nous voudrions aussi savoir quel fut le *deus ex machina* qui entrava l'action de Déroulède, le 23 février 1898. Là-dessus, le banni se refuse à donner un nom, mais il prend un soin particulier à défendre cet inconnu contre toute appréciation défavorable de sa conduite. Ce n'était pas un traître, affirme-t-il et c'était un ami. Mais cet ami a pu commettre une intempérance de langage, et, sans le vouloir, mettre en mouvement la contre-révolution des monarchistes.

L'enchaînement des idées de M. Déroulède est assez logique à son point de vue. Il établit : 1° que les orléanistes sont ses ennemis ; 2° que un ennemi ne trahit pas en desservant son adversaire.

Fort bien, mais cet ennemi politique, de l'aveu même de M. Déroulède, lui était un ami apparent, puisqu'il le recevait, toutes les portes ouvertes, en pleine nuit de complot. Dans ces conditions, s'il ne trahissait pas son parti, il trahissait son ami. Fâcheux dilemme, et fâcheuse opinion que corrobore encore ce fait que l'homme en question n'est pas mort et qu'il ne se dévoile pas.

Deuxième X.
M. Gilles Lemaître (on ne le prénomme plus Jules maintenant, mais Gilles, parce que cela saute mieux !) dans une conférence faite à Lyon, a déclaré que la *Patrie française* allait faire les élections de 1902.

Dans quel sens et avec quel programme ?
M. Gilles Lemaître divise les électeurs en deux catégories : les patriotes et les internationalistes. C'est donc qu'il accepte dans les patriotes que la Ligue appuiera, les monarchistes et les cléricals, que repousse M. Déroulède ?

Le chef de la *Patrie française* ne s'explique pas sur ce point. Il est évident qu'en

son for intérieur il penche pour l'affirmative. Il préfère à une République qui n'est pas la sienne, une monarchie ou même un gouvernement théocratique.

Comment empêchera-t-il les nationalistes de se scinder, comme l'ont fait ceux du Conseil municipal de Paris ?

Troisième X.
Nous posons ces inconnus, en laissant au temps le soin de les résoudre. En ce qui concerne le nationalisme, nous pensons qu'il escaladera le pouvoir comme son chef, l'autre jour, à Lyon, a escaladé le tramway dans lequel il fuyait, avec le pied des citoyens quelque part.

Et ce sera justice, comme on dit au Palais.
C. J.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 21 mars 1901

M. Peignot dépose le rapport de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Jaluzot.

Le rapport conclut à ce que les poursuites soient autorisées.

M. Ferrette combat ces conclusions et après une longue discussion, parfois violente, à laquelle prennent part : MM. Renou, Ch. Bernard, Pastre, Trouillot, Lasies, les poursuites sont autorisées par 277 voix contre 223.

La Chambre reprend la discussion de la loi sur les associations ; on est à l'article 14, tendant à enlever le droit d'enseigner aux membres des congrégations non autorisées.

M. de Mun prend la parole sur l'amendement de M. Aynard tendant à supprimer cet article. A son tour il soutient cet amendement et critique le projet du gouvernement qui en matière d'enseignement est par trop absolu ; il défend la liberté d'enseignement, et surtout les éducateurs religieux qu'il déclare être très savants et toujours dignes : Il cite l'opinion de M. Bourgeois. Mais ce dernier lui répond par une déclaration catégorique relative au rôle des éducateurs congréganistes, chez qui se trouvent les livres qui contiennent des excitations à la haine de caste, de classes et de religion.

M. Leygues, ministre de l'instruction publique, monte à la tribune pour répondre à M. de Mun ; mais la clôture est prononcée par 380 voix contre 178, et la suite est renvoyée au lendemain.

Une proposition de M. Breton tendant à des séances supplémentaires les lundi, mardi et jeudi matin, est repoussée par 315 voix contre 262.

Et la séance est levée.

Séance du 22 mars 1901

M. Cochery préside.
La Chambre continue la discussion commencée vendredi sur la question des sucres.

M. Rouanet continue son discours dont il a prononcé la première partie, vendredi dernier. Il déclare que les écarts de hausse ou de baisse sur les sucres se ressentent sur tous les marchés. Sur l'huile de lin également, l'agiotage est effréné et dangereux.

M. Rouanet conclut en disant que l'agiotage est une pratique d'ancien régime, il faut à notre démocratie des pratiques de justice et de liberté.

M. Zévaès parle ensuite et s'élève aussi contre l'agiotage, il demande la suppression des primes sur les sucres.

M. Clémentel, parle contre l'agiotage et réclame le vote d'une loi soumettant les syndicats de spéculation au contrôle de l'Etat.

M. Lasies prend la parole et s'élève contre les accaparements qui dit-il sont commis par les étrangers qui remplissent les bourses de commerce.

Il demande qu'on refasse le règlement de la Bourse du commerce.

M. Klotz à son tour proteste contre les agiotages.

M. Pelletan en fait aussi le procès.

M. Jaluzot se défend d'être un accapareur.

M. Monis dit qu'il est tout disposé à prendre des mesures énergiques contre les agiotages.

M. Sembat réclame la nomination d'une commission d'enquête.

Mais elle est repoussée par 328 voix contre 214.

M. Klotz dépose une amendement ainsi conçu : « La Chambre, comptant sur le gouvernement pour poursuivre énergiquement, en vertu des lois existantes, les manœuvres frauduleuses et les accaparements, et résolue à entreprendre la discussion de la loi sur les marchés fictifs, aussitôt après la discussion sur la caisse des retraites ouvrières, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour accepté par le gouvernement est voté à mains levées, à une forte majorité.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 21 mars 1901

Le Sénat continue la discussion du projet relatif à la contribution des patentes.

M. Gustave Denis soutient un amendement tendant à substituer une taxe proportionnelle à la taxe progressive que propose la commission en ce qui concerne les grands magasins, taxe qui serait basée à la fois sur le nombre de leurs voitures et sur le nombre de leurs employés.

M. Gauthier, rapporteur combat l'amendement. Il justifie le principe de la taxe progressive, en ce qui concerne les grands magasins.

M. Prevet soutient un autre amendement, tendant à faire établir la taxe imposée aux grands magasins sur la valeur locative des locaux qu'ils occupent.

M. le rapporteur combat également l'amendement Prevet. Il demande instamment au Sénat de voter le texte que sa commission lui présente après l'avoir élaboré dans un esprit absolu d'équité.

M. Denis insiste en faveur de son amendement dont il demande le renvoi à la commission.

L'amendement Denis est renvoyé à la commission par 168 voix contre 119.

Et la séance est levée.

Séance du 24 Mars 1901

Le Sénat vote quelques projets secondaires, puis, revient au débat sur les patentes.

M. Vallé soutient cet amendement : « Les officiers publics et ministériels restent affranchis de patente. »

L'orateur développe longuement cet amendement, disant, notamment, qu'en province, il y a beaucoup de ces officiers ministériels qui ont déjà bien de peine à vivre du produit de leur charge.

M. Gauthier, rapporteur, combat, non moins longuement, l'amendement, montrant que, par exemple, le produit des études de notaire a augmenté au lieu d'accuser la diminution dont parlent certains.

Mais, malgré les efforts du rapporteur, l'amendement Vallé est voté par 216 voix contre 46.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Et la séance est levée.

Conseil supérieur de l'Instruction publique

La première séance de la session ordinaire du conseil supérieur de l'instruction publique de 1901, a eu lieu jeudi matin, sous la présidence de M. Leygues, ministre de l'instruction publique.

Aux termes du projet qui a été adopté, le diplôme du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne conserve toutes les sanctions qui lui sont actuellement attribuées. Il ne confère pas le droit de s'inscrire dans les Facultés en vue de la licence ès lettres, de la licence en droit ou du doctorat en médecine.

Toutefois, le conseil a adopté le vœu suivant :

« Le conseil s'associe au vœu déjà présenté par les représentants des Facultés de droit au conseil supérieur, tendant à ce que le brevet de capacité en droit, tel qu'il est

délivré par les Facultés, soit supprimé, et que, à sa place, il soit créé un nouveau grade supposant deux années dans une Faculté de droit et deux examens de fin d'année.

» Ces études et examens porteraient exclusivement sur les principales branches de la législation française actuellement en vigueur.

» Ce nouveau grade serait accessible aux bacheliers de l'enseignement secondaire moderne. Il devrait être nécessaire et suffisant pour la nomination aux fonctions d'avoué, de notaire, de juge de paix, de greffier des tribunaux civils et des tribunaux de commerce, peut-être de l'enregistrement, la licence en droit ayant, bien entendu, à ce point de vue la même valeur. »

EN CHINE

Des incidents assez graves se sont produits en Chine entre les troupes russes et anglaises ; il paraîtrait, mais l'enquête ne l'a pas complètement établi, que les soldats français auraient pris fait et cause contre les Anglais et pour les Russes.

Des rixes ont eu lieu dans les rues de Tientsin, où des services d'ordre sont organisés pour éviter tout conflit entre troupes européennes.

Au Transvaal

Propositions Boers

Le correspondant du *Daily Mail* à Bruxelles déclare avoir appris que le président intérimaire Schalk Burger, a proposé les termes suivants comme acceptables par les Boers : « Renvoi desir Alfred Milner comme gouverneur des deux colonies ; reconnaissance de l'indépendance boer en ce qui concerne les affaires intérieures ; suprématie britannique pour les affaires étrangères des Républiques ; cession des districts miniers à l'Angleterre. »

Une dépêche de lord Kitchener annonce que « Philip Botha, frère du général, a été tué à Doornberg. Les deux fils de Philip Botha ont été blessés. Les Boers, dans l'Orange, se sont dispersés et sont dispersés. »

INFORMATIONS

Le Service de Deux Ans

Le ministre de la guerre a déclaré, à la commission sénatoriale de l'armée, que le gouvernement était absolument acquis à l'idée d'une réduction à deux ans de la durée du service militaire. Le ministre a seulement fait observer que l'incorporation de deux contingents — même complets — ne pouvant donner qu'un effectif de 525.000 hommes au lieu de celui de 575.000 que donne le régime de trois ans, il conviendrait de combler ce déficit par 50.000 rengagements (14 000 sous-officiers et 36.000 soldats). Le surcroît des dépenses résultant de ces rengagements serait de 37 millions.

Braconnage et fraude

Le ministre de l'agriculture, dans le but d'éviter la diminution progressive du gibier en France, vient d'adresser aux préfets des instructions relatives au braconnage et au commerce du gibier pris en fraude.

M. Dupuy a prié, en même temps, ses collègues de la guerre et de la justice de

prendre toutes mesures nécessaires pour une recherche active et une répression sévère des délits prévus par la loi du 3 mai 1844.

La grève à Marseille

L'attitude des grévistes et les scènes de désordres qui se sont produites hier, sur la place de la Joliette causent une vive panique en ville.

Sur la Cannebière, dans la rue Saint-Féréol et dans les rues transversales, on s'attend à voir passer la manifestation. Les magasins ferment à la hâte. L'émotion est grande.

En présence de la panique causée par les fausses nouvelles mises en circulation, dans les quartiers commerciaux, le préfet a immédiatement téléphoné à la Bourse, aux principales maisons de crédit et fait répandre des avis rassurant la population. Le préfet fait rechercher les auteurs de cette panique non justifiée.

Menaces de grève monstre

Le syndicat des mineurs américains a autorisé, à l'unanimité, son comité à proclamer la grève pour le 1^{er} avril, si jusqu'à cette date les directeurs des mines de houille n'ont pas consenti à une conférence avec les délégués du syndicat. Celui-ci demande à être reconnu officiellement par les patrons qui s'y montrent opposés. Le syndicat compte 130,000 mineurs.

A propos du recensement

Au dix-septième siècle, le recensement était fait par les intendants généraux, qui s'adressaient aux prêtres de chaque paroisse pour obtenir le chiffre de la population de la localité. Ceux-ci comptaient le nombre des communicants et fixaient ensuite celui des habitants pour un communicant.

Dans la suite, on calculait les feux ou foyers d'un pays et on établissait le chiffre de la population en calculant qu'il y avait quatre personnes par foyer.

C'était peut-être ingénieux, mais certainement pas exact.

Les Français en Alsace-Lorraine

Il a été établi en Alsace-Lorraine, d'après le recensement du 1^{er} décembre 1900, que 22 communes dans la Basse-Alsace, 3 dans la Haute-Alsace et 286 dans la Lorraine, au total 311 communes, sont dispensées de l'emploi de la langue allemande comme langue officielle. A l'origine, le nombre de ces communes ainsi dispensées s'élevait à 428. La diminution, à l'heure actuelle, est donc de 117 communes.

Mort de M. Got

M. Got, le doyen des sociétaires de la Comédie Française, est décédé jeudi, à Auteuil, à l'âge de 80 ans.

Mort du peintre Chiffart

On annonce la mort à Paris du peintre-graveur François Chiffart, né à St-Omer en 1825. Grand Prix de Rome, lauréat de nombreux Salons, ami de Victor Hugo dont il illustra les œuvres. Chiffart avait pris part à la Révolution de 1848 et à la Commune de 1871. Arrêté dans la rue et conduit au camp de Satory, il aurait été infailliblement fusillé sans la présence, parmi les Versaillais, d'un Audomarois, le chirurgien-major Fropp, qui lui fit obtenir sa grâce et put le faire échapper.

Chiffart est mort très pauvre, d'une attaque de paralysie.

Saisie de Rails

Il y a quelque temps, les journaux parlaient de cet huissier du Midi qui « saisit » une locomotive à la requête d'un créancier. Aujourd'hui c'est plus fort. Un huissier allemand vient de saisir et d'emporter des rails dans les bizarres circonstances que voici :

« L'administration des Chemins de fer de la province rhénane agrandit actuellement la gare de Dortmund. Pour hâter les travaux et ne pas attendre les formalités d'expropriation un compromis intervint entre l'administration et les riverains. L'un de ces derniers fut oublié dans l'arrangement. Les nouvelles voies étaient déjà en exploitation quand, muni d'un jugement en règle, le brave citoyen lésé requit un huissier et, avec l'assistance d'une vingtaine d'ouvriers, enleva les rails sur tout le parcours de son terrain, après avoir eu soin de fermer les voies par des signaux rouges. L'affaire en est là. »

Soldat assassin

Mardi soir, vers dix heures, une femme nommée Mariatti, somnambule, demeurant à Langres, recevait chez elle un soldat du 21^e de ligne. Au bout de quelques minutes, la femme s'endormit. Le soldat, lui posant le genou sur la poitrine, lui enfonça un couteau dans la gorge. La femme Mariatti put appeler, crier au secours et se traîner vers la porte.

Effrayé, le soldat prit la fuite. Des passants le poursuivirent et s'emparèrent de sa tunique qu'il avait ôtée. L'assassin n'est pas arrêté ; mais, grâce à son numéro matricule, on a trouvé son nom. Il s'appelle Colin et est originaire des Vosges.

On suppose que le vol a été le mobile du crime ; on croit que la victime survivra à sa blessure.

Drame passionnel

Un drame passionnel s'est déroulé à Bruxelles chez une dame Kern, âgée de quarante-cinq ans, mais paraissant beaucoup plus jeune.

Cette dame, dont la vie était assez singulière, avait passé la journée avec un monsieur d'une cinquantaine d'années — son « ami », assure-t-on. Ils étaient sortis tous deux, vers la brume et, à dix heures un quart, M^{me} Kern était rentrée seule.

Le lendemain matin, le monsieur revint, porteur d'un volumineux paquet et monta chez la dame.

Quelques minutes à peine après son entrée, la locataire principale de la maison, occupée à préparer le déjeuner de M^{me} Kern, entendit deux détonations d'arme à feu. Elle sursauta, comme bien on pense, mais elle attendit, pour s'enquérir de ce qui se passait, que le déjeuner fut complètement prêt. Elle monta alors et frappa à la porte : pas de réponse !

Prise de peur, la dame courut prévenir deux agents de police, de poste non loin de là. Les policiers forcèrent la porte et trouvèrent, étendue sans vie sur le lit, M^{me} Kern, la tempe trônée une balle.

A quelques pas, devant l'armoire à glace, le monsieur râlait. Il tenait encore en main le revolver avec lequel il s'était logé une balle dans la tête.

Un médecin fut aussitôt appelé, mais tous ses soins furent inutiles : le monsieur mourut au bout de vingt minutes.

M. Linster, commissaire de police, procéda aux investigations et trouva, sur la table de nuit, un bout de papier sur lequel étaient écrits ces mots :

« J'ai tué ma maîtresse pour me venger de ses canailleries. »

» Signé COLETTE. »

Les deux corps ont été transportés au dépôt mortuaire après qu'on eut fouillé le mort, dans les poches duquel on a trouvé une somme de six mille fr. Mais il n'avait sur lui aucun papier pouvant faire connaître son adresse.

Le parquet, prévenu de ce drame mystérieux, a fait une descente dans l'après-midi avenue de la Reine.

Coutumes bien étranges

Voici comment on procède, en Annam, pour enterrer les suicidés et les écrasés.

Il faut prendre de la terre à l'endroit où ils ont été tués et en faire trente figures humaines que l'on place sous leurs pieds, dans le cercueil. Puis le bonze, prenant place à droite du cadavre et se tournant vers la Grande-Ourse, trace en l'air avec le doigt la figure des neuf dragons en disant :

« L'âme peut désormais se rendre à l'Est, au Nord, au Sud, à l'Ouest, aucune voie n'est obstruée. »

Il faut avoir soin de tourner le visage du mort du côté opposé à la lune, pendant tout le temps de l'ensevelissement.

Tirage d'obligations

Obligations communales 1892

Le numéro 371,049 gagne 100,000 fr.
Le numéro 41,347 gagne 30,000 francs.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs : 214,660 185,067.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 73,159 225,968 6,020 335,795.
Trente numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Obligations foncières 1895

Le numéro 36,378 gagne 100,000 fr.
Le numéro 376,015 gagne 25,000 fr.
Le numéro 193,015 gagne 10,000 fr.
Les trois numéros suivants gagnent cha-

un 5,000 francs ; 114,601 80,764 16,910.
Cinquante numéros gagnent chacun 1,000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

Vote de nos députés

Dans le scrutin sur les conclusions de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre M. Jules Jaluzot, député, les voix de nos députés se sont réparties comme suit :

Pour : M. Vival.

MM. Lachize et Rey, *abstenus*.

La Chambre a adopté par 261 voix contre 200.

Vacances de Pâques

Les vacances de Pâques sont ainsi fixées : 1^o Ecoles normales d'institutrices : sortie, mercredi matin 3 avril ; rentrée, dimanche 14 avril, à huit heures du soir.

2^o Ecoles normales d'instituteurs : sortie, jeudi matin, 4 avril ; rentrée, lundi 15 avril, à huit heures du soir.

3^o Lycées et collèges : sortie, le mercredi qui précède Pâques, à partir de midi ; rentrée, le lundi de Quasimodo, à l'heure réglementaire.

Fêtes de charité à Toulouse

24-31 mars 1901

A l'occasion des fêtes de charité organisées à Toulouse du 24 au 31 mars 1901, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au 1^{er} avril inclus les billets aller et retour, prévus au tarif G. V. n^o 2, qui auront été délivrés pour Toulouse à partir du 23 mars, par les gares et stations de son réseau comprises dans le périmètre suivant : Montauban (excl^u), Aurillac, Decazeville, Rodez, Albi et Montrabé, à l'exception des gares ci-après : Cahors, Sept-Ponts, Lalbenque, Montpezat, Borredon et Caussade.

En outre, d'accord avec la Compagnie du Midi, la durée de validité précitée, sera attribuée, pour la même circonstance, aux billets d'aller et retour délivrés pour Toulouse, via Montauban aux conditions de notre tarif spécial commun G. V. n^o 102, par nos gares de Cahors, Sept-Ponts, Lalbenque, Montpezat, Borredon et Caussade.

Exposition industrielle et artistique de Montauban (1901)

A l'occasion de l'inauguration officielle du monument élevé à la mémoire des combattants et du grand concours musical, aura lieu à Montauban, durant juillet et août prochain, à la halle aux grains et sur son esplanade, une exposition industrielle et artistique qui recevra tous les produits de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de l'horticulture, les travaux scolaires et les Beaux-Arts.

En attendant l'installation des bureaux, s'adresser pour plus amples renseignements, par correspondance, à M. le commissaire général de l'exposition industrielle et artistique, à la halle aux grains, Montauban.

CAHORS

Les votes de M. Rey

« L'amendement Alicot, en faveur des congrégations a été voté par MM. Rey et Lachize et repoussé par M. Vival.... »

(Extrait de la Semaine Religieuse de Cahors du 23 mars 1901)

M. Rey est-il satisfait ?...

LA MAISON DU PEUPLE

Nous sommes vingt, trente, cinquante, par hypothèse, qui nous intéressons cordialement, sincèrement, à la cause démocratique. Nous voulons que le peuple s'éclaire, juge, et ait entre les mains les moyens de s'éclairer et de juger.

Voici ce que nous avons résolu de faire : Nous allons louer un local. Comme mobilier, quelques tables, quelques chaises, des bancs ;

Nous apporterons chacun sur lesdites tables les journaux que nous avons achetés dans la journée, les brochures, les revues, les livres, les publications diverses que nos

amis voudront bien nous céder après les avoir lus ;

Nous demanderons aux directeurs de journaux parisiens, aux grands éditeurs de nous envoyer à titre gracieux leurs publications nouvelles et leurs feuilles quotidiennes ou périodiques ;

Le local sera ouvert aux ouvriers, aux travailleurs, chaque soir, de 8 à 9 heures. Chaque soir l'un d'entre nous se tiendra là, pour assurer le bon ordre et pour fournir à l'occasion d'utiles renseignements ;

Si nous sommes assez nombreux le local sera ouvert, à la demande des intéressés, à d'autres moments de la journée.

Nous espérons ainsi fournir au peuple un aliment varié et autant que possible sain. Nous espérons faire ainsi du bien à la République et au pays. Nous donnerons ainsi à la démocratie un gage non équivoque de notre dévouement. On ne nous accusera pas de chercher, sous prétexte de faire du bien au peuple, le succès personnel. Les individus ne seront connus dans notre association que pour des obligations à remplir. Il n'y aura pas de président et pas de secrétaire, pas de fonctions honorifiques, rien que des charges, d'ailleurs légères pour chacun.

Si la municipalité veut nous aider, elle nous offrira le local, les tables, les chaises, les bancs et l'éclairage. Nous donnerons à l'œuvre notre temps, notre peine, et nos sous quotidiens.

Ainsi, nous aurons réalisé la *Maison du Peuple* qui deviendra peut-être plus tard, le cercle populaire à 0 fr. 25 ou 0 fr. 50 de cotisation annuelle, avec bibliothèque, salle de jeu, de lecture, et de musique.

Nous avons parlé *par hypothèse* en commençant. Il appartient à ceux qui aiment vraiment le peuple de faire la réalité en nous envoyant leur adhésion.

Ponts et chaussées

Par décret du président de la République en date du 22 février 1901, MM. Cros, conducteur des ponts et chaussées à Cahors, et Gizard, conducteur des ponts et chaussées à Puy-l'Evêque, ont été nommés officiers d'administration de 2^e classe à l'état-major territorial du génie.

Le Printemps

C'est jeudi que le printemps a fait son apparition ; et le soleil, qui depuis quelque temps nous boudait, a brillé ce jour-là d'un vif éclat.

C'est bon signe d'une excellente année, dit-on. Tant mieux. Mais puisse ce bon soleil ne pas nous quitter de sitôt.

Fêtes de charité de la Mi-Carême

Voici le programme des fêtes :
Dimanche 24 mars : à deux heures et demie, réunion des chars et des masques (cours Vaxis). — De trois à cinq heures, grand corso carnavalesque, avec le gracieux concours de la musique l'Avenir cadurcien, sur le boulevard Gambetta. — Grande bataille de confettis, cascade de serpents. — A neuf heures et demi du soir, grand bal paré, masqué et travesti au théâtre municipal de Cahors. Prix d'entrée, 1 fr.

Le comité des fêtes a l'honneur de rappeler à MM. les négociants que les chars-reclame seront admis au corso carnavalesque.

Dotation de la jeunesse de France

MM. les sociétaires de la section de Cahors sont instamment priés de se rendre à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 24 mars courant, à dix heures et demie du matin, dans une des salles de la mairie.

Patronage de Jeunes Filles

A cause de la fête de charité organisée pour dimanche 24 mars, la réunion hebdomadaire du Patronage de Jeunes Filles sera supprimée ce jour-là.

La conférence de M. le proviseur, annoncée pour ce jour-là, sera remise au dimanche 31 mars, à 4 h. 1/2 précises du soir. Cette conférence sera suivie de la lecture dialoguée de « La Fille de Roland » qui sera faite par Mlle Thérèse Fournier et MM. Paumès, Chaigne et Fournier.

Accident

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves, s'est produit jeudi soir

vers quatre heures, au coin de la rue des Petites-Bougeries.

Une voiture conduite par un garçon boucher, descendait la rue de la Liberté à une allure assez vive, quand au tournant de la rue des Petites-Bougeries, juste au passage du caniveau, le cheval prit peur et fit un brusque écart.

Le garçon boucher fut précipité violemment à terre et les roues de la voiture lui passèrent sur les jambes.

Relevé aussitôt, le malheureux fut transporté à la pharmacie Fournié où des soins lui furent donnés.

Toutefois le blessé en a été quitte pour quelques contusions sans trop de gravité.

Impropre à la consommation

Ce matin, M. Pagès, vétérinaire municipal a fait enterrer à l'abattoir, un porc reconnu impropre à la consommation.

Musique du 2^{me} de ligne

PROGRAMME DES 21 ET 24 MARS 1901.

Allegro militaire,	Eilenberg
Le Pré aux Clercs (Ou*),	Hérolde
La Nuit (valse),	Métra
Francois les Bas Bleus (fantaisie)	Bernicat
Marche du Prophète,	Meyerbere

De 3 à 4 heures. (Allées Fénélon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 19 au 23 mars 1901

Décès

Couderc Euphrasie, épouse Trémolières, 56 ans, rue Lastié, 5.
 Izarn, Louis-Charles-Marie, ancien vice-président du tribunal civil, 63 ans, boulevard Gambetta, 83.
 Lasserre, Anne-Louise, veuve Lieux, 80 ans, sans profession, avenue de la gare.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
22 Vend.	+ 13	+ 3	763	Couvert, Beau.
23 Sam.	+ 9	0	771	

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Beau.

D^r HERBEAU.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Echo de la foire.* — Le jour de notre dernière foire, une bande de pick-pockets s'était battue sur notre ville, la police et la gendarmerie avaient mis en état d'arrestation deux individus qui en faisaient partie. L'un de ces filous se nomme Antoine Damas et est originaire de Saint-Médard (Gironde); l'autre a déclaré se nommer Blaise Cathala, fils d'Espagnol, et être domicilié à Villeneuve-d'Agen. Ce dernier reconnaît avoir été déjà condamné à dix mois d'emprisonnement par le tribunal correction-

nel d'Albi. Il paraît que la bande était aussi composée de femmes que l'on recherche activement. Dans tous les cas, ces deux captures aideront puissamment à les retrouver. Ce serait à désirer pour débarrasser nos foires et nos marchés de ces exploiters exotiques.

SAINT-CÉRÉ. — *Conseil municipal.* — Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, mardi dernier, à huit heures du soir, sous la présidence de M. Murat, maire.

M. Ayzat est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, et le secrétaire de la mairie comme secrétaire auxiliaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté à l'unanimité sans observation.

M. le président communique au conseil les instructions relatives au dénombrement de la population du 24 courant. Il vote 125 fr. pour les agents recenseurs et décide que, pour éviter de nouveaux frais à la commune, les conseillers municipaux se rendront chez les habitants pour prendre les diverses feuilles qui leur ont été remises par les agents recenseurs.

Une somme de 130 francs est votée qui, avec celle de 100 francs, allouée par le département à la commune, servira à exécuter divers travaux à la mairie.

M. le maire expose au conseil que les délégués sénatoriaux de la commune de Saint-Céré ont, lors de leur voyage à Cahors, le 3 février dernier, entretenu nos représentants et aussi certains membres du conseil général de la question de notre tramway, les priant de vouloir bien accueillir favorablement toute demande de concession de tramway pour notre ville qui offrirait de sérieuses garanties.

M. le maire communique au conseil une lettre qu'il a reçue de M. Laval, ingénieur à Paris, qui a déposé en 1900 une demande de concession de chemin de fer à voie étroite destinée à relier Saint-Céré à Bretenoux-Biars.

Cet ingénieur fait connaître qu'il accepterait avec plaisir le concours du conseil municipal de Saint-Céré tendant à favoriser sa demande.

Le conseil, considérant que depuis de longues années la population de Saint-Céré et les habitants de la région désirent tous un tramway reliant tout au moins notre ville à la gare de Bretenoux-Biars, chose qui faciliterait dans une très large mesure nos relations commerciales avec les autres contrées et favoriserait l'écoulement de nos produits.

Considérant que la nécessité d'un tramway s'impose chaque jour davantage aujourd'hui surtout que presque toutes les villes environnantes sont pourvues de moyens de communications rapides et que pour cela même nous nous trouvons placés dans un état d'infériorité marquée vis-à-vis de ces localités de moindre importance que Saint-Céré :

Considérant que les intérêts de notre ville souffrent de plus en plus de cet état de choses et qu'il importe d'y remédier le plus vite possible ;

Pour ces raisons, le conseil municipal émet le vœu, à l'unanimité, que le conseil général, appelé dans sa session du mois d'avril prochain à statuer sur la demande de concession de M. Laval, veuille bien prendre en considération le projet de cet ingénieur, et qu'il veuille bien accorder la concession qu'il sollicite du département.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Echo du palais.* — L'affaire du nommé Pierre Estieux, âgé de 52 ans, contrebandier, domicilié à Gibault, commune de Payrignac, a été jugée à l'audience de mercredi matin, siégeant correctionnellement.

Estieux a été condamné à mille francs d'amende pour fabrication de tabac de contrebande, et à 100 francs d'amende pour détention d'allumettes de fraude. Il a été, en outre, condamné à tous les dépens.

GOURDON. — *Retrouvé.* — Dans notre numéro du 21 mars nous avons annoncé la perte ou le vol d'un porte-monnaie contenant la somme de 280 francs, le jour de la dernière foire de Gourdon.

La première hypothèse était la bonne, puisque le nommé Prunières, cultivateur à Prouillac, près Gourdon, victime de la perte, est rentré en possession de ses fonds. En effet, le porte-monnaie a été trouvé, dimanche matin, sur la voie publique, par la nommée Mariani, dite Mitou Vinégre, demeurant aux Pargueminières, femme de service à l'auberge Varlan, qui s'est empressée de le rendre à son propriétaire dès qu'elle l'a connu.

Nous félicitons d'autant plus volontiers la nommée Mariani de son acte de probité que cette femme n'est pas riche et que personne ne connaissait sa trouvaille.

Il est inutile de dire le plaisir qu'a éprouvé Prunières en rentrant en possession de son argent.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques 1901

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Pâques, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2 du Samedi 30 mars inclus, au Mercredi 17 avril inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers Trains du Jeudi 18 avril.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 18 avril.

BULLETIN FINANCIER

La Bourse fait preuve de meilleures dispositions, et bien que les affaires n'aient pas été très importantes, la reprise sur les cours est assez sensible.

Le 3 0/0 passe de 101,37 à 101,42; le 3 1/2 0/0 de 102,55 à 102,65; l'amortissable clôture à 100,52.

La Banque de France est à 3,800. Peu de changements sur les actions de nos sociétés de Crédit, mais cours fermes; — Le Comptoir National d'Escompte est à 579; le Crédit Foncier s'inscrit à 664; le Crédit Lyonnais s'échange à 1,071 et la Société Générale à 619.

Parmi les Chemins Français, le Lyon clôture à 1,752; — le Nord à 2225 et l'Orléans à 1,709.

Le Suez a passé de 3,670 à 3,685. L'Extérieure revient à 73,50; l'Italien cote 95,67; le Portugais est à 24,90; le Russe 3 0/0 1891 clôture à 86,97.

Le Turc D, se traite à 23,75 et la Banque Ottomane à 547.

L'Aliment complet de Maxime Groult

Fils aîné à base de légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intensifs, constitue pour les enfants au moment du sevrage et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., l'ALIMENT COMPLET IDÉAL. — Gros, Imp. Leblanc, Paris XV^e. Echantillon gratuit sur demande.

L'UNION

Compagnie anonyme d'Assurances contre l'Incendie fondée en 1828

CAPITAL SOCIAL, RÉSERVES ET PRIMES

103 MILLIONS 383,489 FRANCS

Primes encaissées en 1900 — 18,874,337 francs

La Compagnie assure contre l'incendie et contre le feu du ciel, toutes espèces de propriétés mobilières et immobilières. Etablie depuis 72 ans, elle garantit plus de 17 milliards 994 millions de valeurs, et, en remboursant 240 millions de francs pour dommages d'incendie, elle a donné des preuves nombreuses de son équité dans le règlement des sinistres.

La Compagnie a des Agents dans les principales villes des départements. Rien n'est changé dans les attributions de **M. J. de Maynard**, rue Fénélon, à Cahors, qui depuis longtemps représente la Compagnie comme agent principal.

Elle a en outre nommé agent principal **M. A. Dissès**, rue Pierre-Brunies, à Cahors, qui est également agent de la Compagnie la *Commerciale*.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Elixir de Virginie** qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XVIII

CIGARETTE CONDOTTIÈRE

C'était un vieux soldat trapu, maigre, au visage noir, que dérida une espèce de sourire farouche lorsque la vivandière s'adressa à lui avec un air de généralissime à un subordonné.

C'était un des traits caractéristiques de Cigarette d'être d'autant plus libre que le grade de son compagnon ou de son adversaire était plus élevé.

— Toujours éloquent, la belle ! — grommela-t-il. Es-tu sûre que ce ne soit pas lui qui ait commencé la rixe ?

— *Macasch* ! ne viens-je pas de vous dire que ces quatre Arabes ressemblaient à quatre démons ? Ils avaient assommé un vieux colon; Bel-à-Voir a voulu les empêcher de le maltraiter davantage, et ils se sont jetés sur lui comme des chats sauvages. Il s'est contenu merveilleusement et a toujours tâché de se conformer aux ordres; vous ne pourriez pas généralement en dire autant de votre fretin, Virefiau ! tenez, voilà son cheval. Envoyez-

lui des hommes et tâchez que la chose soit racontée convenablement et à son avantage, au rapport.

Après avoir donné cet ordre de l'air d'un commandant en chef, avec sa hauteur et sa nonchalance, Cigarette abandonna le cheval, lança la bride à son soldat, et s'éloigna; elle était déjà hors de vue avant que François Virefiau eût eu le temps de réfléchir s'il devait rire de ses caprices, comme toute l'armée en riait, ou se venger de son insolence envers sa dignité.

Mais il avait un bon naturel et, ce qui valait mieux, il était très juste.

Cigarette l'avait donc bien jugé, en pensant que le récit qu'elle lui avait fait tournerait par lui à l'avantage de son brigadier et n'arriverait pas aux oreilles de son colonel sous la forme d'une version défigurée qui, au nom de la discipline, pourrait fournir un prétexte à de nouvelles injustices envers Bel-à-Voir.

— Dieu de Dieu ! — pensait le champion du brigadier en suivant son chemin dans les rues brillamment éclairées. — J'avais juré de me venger de lui. Lui sauver la vie et plaider sa cause auprès de Virefiau, c'est une drôle de vengeance... ma foi ! tant pis ! On ne pouvait pas rester là à regarder une poignée d'Arabes tuer un aussi bon soldat; la justice avait tout, quand bien même on la rend à contre-cœur. L'intérêt général avant le ressentiment privé !

Cette grande et confuse généralité consola Cigarette de l'abandon de sa propre vengeance, qu'elle sentait être une faiblesse com-

plètement indigne d'elle et trop semblable à cette inconséquente girouette, à cette inutile et insignifiante portion de la création, à ces objets de son suprême dédain et de sa raillerie, à ces frivoles créatures qu'elle s'étonnait que le bon Dieu se fût donné la peine de mettre sur la terre... c'est-à-dire aux femmes.

— Holà ! hé ! Cigarette ! — s'écria le zouave Toto Leroux en se penchant par une petite fenêtre de l'*As-de-Pique*, devant lequel elle passait, — à la bonne heure, ma fille ! entre nous avons le diable et son train là-dedans... Je n'en doute pas ! — répliqua l'Enfant du Drapeau. — Il serait singulier que le chef d'orchestre ne jouât pas pour les siens !

Par la fenêtre et au-dessus des robustes épaules couvertes de la chemise de toile du héros Toto, on pouvait apercevoir la salle pleine de fumée, à travers laquelle les lumières brillaient comme le soleil dans le brouillard, imprégnée de l'odeur de mauvais vins, encombrée de faces barbues et riantes et de convives féminins, tandis que sur la table, chantant d'une voix avec laquelle Mario lui-même n'aurait pu rivaliser, un zouave grêle gesticulait en exécutant une merveilleuse pantomime en même temps que sa voix mélodieuse faisait entendre la chanson la plus obcène et la plus dépourvue d'esprit qui ait jamais été chantée dans une guinguette.

— Entre, la belle, entre donc ! — dit Toto, d'une voix suppliante, en étendant vers elle son bras basané. — Gris-Gris va te faire mourir de rire ce soir... Dieu, quelle chanson !

— Oui, une jolie chanson pour un tas de pourceaux ! — dit Cigarette en jetant un coup d'œil dans la salle.

Puis elle dégagea sa main qu'il avait prise et poursuivit son chemin.

Quelques soirs auparavant, une nouvelle chanson de Gris-Gris, le meilleur ténor de l'armée, eût été le paradis pour elle, et elle se serait élancée d'un seul bond par la fenêtre dans ce pandémonium.

A présent, sans savoir pourquoi, elle n'y trouvait plus aucun charme.

Elle rentra tranquillement chez elle, se jeta sur la paille de sa mansarde et s'y blottit comme un petit chat pour dormir; mais, pour la première fois de sa jeune existence, le sommeil ne vint pas sur-le-champ et quand il vint, pour la première fois aussi, il surprit un soupir désolé sur sa bouche rieuse, tandis qu'elle murmurait en rêvant :

— Qu'elle est belle !... qu'elle est belle !...

(A suivre.)

La Maison **A L'OLIVIER** si renommée pour ses HUILES NATURELLES de

FOIE DE MORUE

Rappelle à sa clientèle qu'elle expédie toujours FRANCO de PORT et d'EMBALLAGE contre mandat de 7 fr. ou 32 fr. 50 adressé à **COLMET**, 70, Rue de Rivoli, PARIS, ses Caisses de UN ou de SIX Flacons d'un kilo. Exiger Flacon Porcelaine Blanche (Déposé.)

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VII

LES SURPRISES DE BAKOLAS

Kabatchi, qui avait pris le parti de se laisser aveuglément guider par Hussein, sortit, sans discuter, et gagna le campement albanais.

— Où est le lieutenant ? demanda-t-il.
— Au conseil des chefs ! lui répondit celui de ses camarades qu'il interrogeait.

Kabatchi balança s'il ne mettrait pas ses compagnons au courant des événements extraordinaires auxquels Hussein et lui avaient été mêlés.

Son ostentation orientale se fût accommodée du rôle qu'il était en droit de s'attribuer dans un fait d'importance, mais comme Hussein lui avait recommandé de s'adresser à un aga, et que, pour l'heure, il subissait l'ascendant de son camarade, la prudente réserve, qui se retrouve à un égal degré que la vanité dans tout musulman, triompha de ses vellités d'indiscrétion.

Il se coucha donc, en attendant le retour du lieutenant, qui ne tarda guère. La conférence

à laquelle il s'était rendu n'avait, en effet, que fort peu duré.

Kabatchi, sans mot dire, se dressa devant lui.

— Que veux-tu ? demanda l'aga.

— Vous parler, à vous seul, efendi.

— Parle ici, personne ne nous écoute.

Kabatchi jeta un regard autour de lui. Sur un signe de l'aga, un cercle s'était formé à quelque distance d'eux.

— Le chef est prisonnier,

— Tu es fou !

— Je l'ai vu, efendi. Ce sont des ghiaours qui se sont emparés de lui et l'ont transporté dans une de leurs tentes, vers laquelle je puis vous conduire.

— Kabatchi, tu n'as pas observé ce soir la loi du Prophète. Tu as bu du vin, tu es ivre.

Le toxide ouvrait de grands yeux. Il n'avait pas prévu que ses confidences seraient traitées de billevesées et lui vaudraient de tels reproches.

— Efendi, je vous jure par le Prophète que je n'ai pas bu une goutte de vin, et que ce que j'ai vu, je l'ai bien vu. J'ai cru d'abord que c'étaient des djinns.

— Tu es absolument ivre, Kabatchi. Va te coucher et ne parle à aucun de tes camarades des sottises que tu viens de me raconter ; je serais obligé de te faire châtier, car tu jetterais le trouble parmi nos compagnons. Je sais où est le chef.

— Pourtant, efendi, Hussein et moi, nous sommes bien sûrs que le chef est le prisonnier des ghiaours.

— Ah ! Hussein était avec toi ?

— Oui, efendi !

— Et maintenant, où est-il, Hussein ?

— Il est auprès de la tente où est enfermé le chef.

— Encore ! Tu vas aller chercher Hussein et me l'amener.

— Oui, efendi.

— Va, et surtout fais exactement ce que je te dis : tu paieras cher une trahison. Observe aussi de ne pas répandre, dans le camp, les faux bruits que tu as eu l'imprudence de m'apporter.

— Ventre Mahom ! faisait Kabatchi en se retirant, Hussein m'a chargé d'une fâcheuse commission. Mais aussi ! qu'est-il allé s'imaginer, cet imbécile ?

Kabatchi n'était pas éloigné de croire que l'aga avait raison, qu'Hussein et lui avaient été victimes de quelque fantasmagorie.

Quand l'aga affirmait qu'il savait où était Bakolas, il lui semblait impossible que ce ne fût pas vrai, et du moment que l'aga le savait et n'était pas ému, c'est que le chef était en sûreté.

Hussein ne partagea pas sa belle confiance.

Lorsque Kabatchi lui eut raconté de quelle façon il avait été reçu et les ordres dont le lieutenant l'avait chargé, il esquissa une laide grimace.

— Par Allah ! le lieutenant s'est entendu avec les ghiaours... Il ne veut pas que le chef soit délivré.

— Tu crois cela, Hussein ?

— Oui, Kabatchi ; je crois aussi que le plus

prudent, pour toi comme pour moi, c'est de ne pas retourner au campement.

— Qu'aurions-nous à craindre ?

— Peu de chose : d'être étranglés proprement, avant que nous ayons pu aviser les camarades de la trahison du lieutenant.

— Mais s'il est d'accord avec les ghiaours comme tu le supposes, il va les prévenir, nous serons découverts et nous n'éviterons pas notre sort.

Ces paroles donnèrent à penser à Hussein.

— Tu as raison ! dit-il enfin.

— Alors, tu vas venir avec moi ?

— Non !

— Alors, nous allons nous faire prendre ici !

— A moins que nous ne trouvions un moyen de tromper le lieutenant.

— Il ne se laissera pas tromper.

— Peut-être !

— Que faut-il faire ?

— Tu vas retourner près de lui.

— Seul ?

— Oui, seul !

— S'il me voit revenir sans toi, il m'en cuira !

— Tu lui diras que tu ne m'as pas retrouvé.

— Il ne se fiera pas à mes paroles,

— Si... En rentrant, tu iras te coucher comme à l'ordinaire. Il te fera rechercher.

— Il n'aura pas de peine à me trouver, alors.

— C'est ce qu'il faut. Il t'a dit que tu étais ivre, tout à l'heure.

(Asuiore.)

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrée. Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson & Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6°

Sommaire du n° 1452, du 23 mars 1901.

Les urnes des Néopenthes, par Henri Coupin. — Les étoiles temporaires, par Maurice Fouché. — L'école navale allemande, par Pierre de Mériel. — Balance automatique pour paquets postaux, par T. Obalski. — Le deuil d'une reine, par E. Henriot. — La traction mécanique des tramways, par Georges Caye. — Le tir au canon contre la grêle, par J.-R. Plumandon. — Nouveau procédé de pelvimétrie et de radiographie, par Georges Vitoux. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 18 mars 1901, par Ch. de Villedeuil. — Coup de mer, par L. Dubois.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 12 (23 Mars 1901).

1° Dans le Sud Algérien, A travers les montagnes de l'Aurès et dans les oasis du Souf, par M. le Lieutenant de l'Harpe.

2° A travers le monde : Exploration du Lieutenant Amtrup à la Terre de Blossville (Gronland Oriental), par Charles Rabot.

3° Civilisations et religions : En Italie, autour de Florence, par André Maurel. — Une procession à Castellar près Menton, par P. Gailard.

4° Profils de voyageurs : M. Eugène Gallois.

5° L'Expansion Coloniale : Le peuplement français de la Tunisie.

6° Livres et Cartes.

7° Conseils aux voyageurs : Les ennemis du voyageur. — Les Blattes. — Ravages causés par les blattes. — Aire d'habitat de la blatte. — Comment on se défend contre les blattes, par Paul Combes.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6°.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1477° livraison (23 mars 1901).

Le Rubis de Lapérouse, par G. de Beauregard. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Les progrès de l'aérostation et les ballons dirigeables, par Daniel Bellet. — Une bibliothèque publique d'enfants, par Pierre de Mériel. — Vers la gloire, par Henry Guy. — Mendiant ingénieux. — Les timbres-poste, émissions nouvelles, par d'Elne.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6°.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hom-

mes et Dames). Elle pratique l'antiséptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux
— Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.



PARIS
GRANDS MAGASINS DU
Printemps

NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Été », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & Co, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt
gratis et franco.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 27 Mars au 6 Avril 1901, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1^{re} classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours, à partir du jour du départ, et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe du Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

Semaine Sainte à Séville
Foire de Séville

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte, du 1^{er} au 6 Avril, et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 22 Avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 17 Mars au 16 Avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets

aller et retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 10 Mai inclusivement, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ ; ils donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition, de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux 16, rue Nationale.

ON DEMANDE
UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET
DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle

Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour

CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées. Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénélon à Cahors (Lot)

10^c En Vente partout 10^c

La VRAIE MODE

Offre GRATUITEMENT dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un Patron découpé grandeur naturelle

ET UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)